



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

À la séance ordinaire reportée du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenue le 23 septembre 2020 à 15h00, au 122 rue St-Louis, Amherst, à laquelle sont présents :

Jean-Guy Galipeau,	Amherst
William Howe,	Arundel
André Ste-Marie,	Brébeuf
Pierre Bertrand	Montcalm

Formant tous quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Galipeau.

Madame France Bellefleur, secrétaire-trésorière et M. Bernard Davidson, greffier et coordonnateur sont également présents.

Le greffier confirme que tous les membres du conseil ont été avisés par écrit de l'ajournement de la séance ordinaire du 14 septembre 2020 séance ajournée faute de quorum et reportée à ce mercredi 23 septembre à 15h00.

Bernard Davidson, greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Guy Galipeau, président souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte, il est 15h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté avec dispense de lecture:

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2020.
4. Ratification des comptes à payer.
5. Résolution autorisant les transferts budgétaires.
6. Relevé des heures de Bernard Davidson pour les mois de juillet et août.
7. Suivi des dossiers.
 - A) Projet de bail garage Amherst;
 - B) Projet de règlement de contrôle budgétaire.

R187-09-2020



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

8. Compte rendu des opérations des mois de juillet et août, des collectes des matières organiques et collectes spéciales.
9. Programme d'aide financière, brigade verte pour 2021.
10. Budget 2021.
 - A) Répartition des coûts des camions vs entente;
 - B) Restructuration administrative;
11. Calendrier des collectes 2021.
12. Varia.
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 JUILLET 2020

R. 188-09-2020

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2020 a été remis à chaque membre du conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ PAR M. William Howe

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2020 soit ratifié tel que déposé. Résolutions numéros 181-07-2020 à 186-07-2020.

Adoptée à l'unanimité

4. RATIFICATION DES COMPTES À PAYER AU 31 AOÛT 2020

R. 189-09-2020

CONSIDÉRANT Que la liste des comptes à payer en date du 31 août 2020 pour un total de 89 245.58\$ a été transmise à chaque membre du Conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

QUE la liste des déboursés soit approuvée et d'en autoriser le paiement.

Adoptée à l'unanimité

Madame Évelyne Charbonneau prend son siège.

5. RÉSOLUTION 190-09-2020 AUTORISANT LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Considérant que lors de la préparation et de l'adoption du budget 2021 l'engagement de Bernard Davidson à titre de greffier et coordonnateur a été prévu et budgété sous la forme de contrat et non sur un taux horaire;

Considérant que l'engagement s'est fait sur la base d'un taux horaire;



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

Considérant que pour régulariser le tout, des transferts budgétaires doivent être apportés;

IL EST PROPOSÉ PAR M, Pierre Bertrand

D'AUTORISER les transferts budgétaires suivants :

Du compte :02-451-10-446 : - 31 200.\$ au compte 02-130-00-141 : + 27 300.\$ et au compte 02-130-00-220 : + 3 900.\$

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 191-09-2020 APPROBATION DES RELEVÉS DES HEURES TRAVAILLÉES DE BERNARD DAVIDSON POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT 2020

Bernard Davidson dépose le relevé des heures travaillées pour les mois de juillet et août :

Juillet : Un total de 38 heures 45 minutes;

Août : Un total de 30 heures 45 minutes;

Pour les deux mois soit une moyenne de 7 heures 45 minutes par semaine.

Ces heures incluent le travail demandé lors d'une séance antérieure par le conseil d'administration de la régie.

Ces relevés ont été soumis au président M, Jean-Guy Galipeau.

IL EST PROPOSÉ PAR Évelyne Charbonneau

D'APPROUVER ces relevés et d'en autoriser le paiement.

Adoptée à l'unanimité

PROJET DE BAIL GARAGE AMHERST

Tel que convenu, un projet de bail pour la location d'une section du garage municipal de la municipalité d'Amherst situé au 1323 de la route 323 sud a été préparé par le greffier.

Ce projet de bail a été soumis au conseil municipal d'Amherst pour approbation.

Le projet sera transmis à tous les membres du conseil d'administration avec le procès-verbal. Son adoption est prévue lors du c.a. du mois d'octobre 2020.

PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRE ET COMPORTANT UNE DÉLÉGATION DE POUVOIRS D'AUTORISER LES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS

Le projet de règlement de contrôle budgétaire et d'autorisation de déboursés a été transmis à tous les membres du conseil d'administration pour commentaires et ajustements si nécessaire.



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

Ce projet de règlement sera à l'ordre du jour pour adoption lors de la séance du mois d'octobre.

COMPTE-RENDU DES OPÉRATIONS DES MOIS DE JUILLET ET AOÛT

Le coordonnateur dresse un compte-rendu des opérations de collectes pour les mois de juillet et août dernier. Une augmentation significative de la quantité des matières organiques collectée pour l'ensemble des municipalités pour le mois d'août est portée à l'attention des membres.

En début de séance, un compte-rendu de l'intervention d'urgence effectuée suite à un bris majeur de la benne d'un camion sur le chemin Grace dans la municipalité d'Arundel a été fait. La benne à déchets s'est détachée du cadre du camion XP 7950 et a entraîné une fuite importante d'huile hydraulique sur la chaussée.

En raison d'une intervention rapide et efficace, les dégâts sont limités.

Nos assureurs, le Ministère de l'environnement ont été avisés.

Les interventions en présence de notre expert en sinistre de la MMQ, d'une technicienne en environnement et du coordonnateur sur le terrain se sont terminées en soirée vers 20h00. Nous sommes en attente des résultats d'analyse des prélèvements faits sur le terrain afin de finaliser le dossier.

Considérant que les collectes spéciales offertes à l'ensemble des municipalités de la régie sont terminées, des factures seront envoyées aux municipalités ayant bénéficiées de ces collectes en appliquant les mêmes modalités de facturation que lors de collectes antérieures.

RÉSOLUTION 192-09-2020 - COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ- DEMANDE DE PATROUILLE VERTE

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités d'Amherst, d'Arundel, de Brébeuf, de Huberdeau et de Montcalm désirent présenter un projet de patrouille verte pour 2021 dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Mme Évelyne Charbonneau et unanimement résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la régie s'engage à participer au projet de la patrouille verte et à assumer une partie des coûts tel que prévu soit 50%;

Le conseil de la régie accepte d'agir à titre d'organisme responsable du projet;



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

Le conseil autorise le dépôt du projet de patrouille verte soit l'engagement d'un patrouilleur du 16 mai 2021 au 28 août 2021 au taux horaire de 18.\$ dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

Le président et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le président Jean-Guy Galipeau doit quitter son siège en raison d'autres obligations.

RÉSOLUTION 193-09-2020 - BUDGET 2021 & CALENDRIER DES COLLECTES

CONSIDÉRANT QUE Mme France Bellefleur, responsable des finances a déposée à l'intention des membres du conseil d'administration un projet de budget 2021 avec ou sans ajout de collectes;

CONSIDÉRANT QUE ce budget est accompagné d'un projet de répartition des quotes-parts pour chacune des municipalités de la régie;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand et unanimement résolu des membres présents

D'adopter le budget 2021 avec l'option ajout de collectes de bacs noirs en été, budget dont le total s'élève à 521 019\$ et d'adopter également le tableau de la répartition des quotes-part estimé (en attente des confirmations du nombre de portes final);

ÉGALEMENT que copie des documents soient envoyés aux directeurs généraux de chaque municipalité de la régie;

Les calendriers de collectes pour l'année 2021 seront produits en fonction du budget adopté.

Adoptée à la majorité

RÉSOLUTION 194-09- 2020 - RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT la répartition des tâches et la nature des opérations de la régie;

COMSIDÉRANT qu'il y a lieu des revoir les nominations des officiers de la régie;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest**

QUE M. Bernard Davidson soit nommé secrétaire trésorier de la régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest et que Madame France Bellefleur soit nommée secrétaire-trésorière adjointe, le volet financier étant toujours assumé par Madame France Bellefleur et Claudine Léveillé de la municipalité d'Arundel;

Également que la présente résolution abroge la résolution numéro 088-05-2019;

Adoptée à la majorité

**RÉSOLUTION 195-09-2020 SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES
ET AUTRES DOCUMENTS**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

QUE M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier ou Mme France Bellefleur secrétaire-trésorière adjointe et M. Jean Guy Galipeau, président ou Mme Évelyne Charbonneau à titre de vice-présidente de la RIMRO soient autorisés à signer pour et au nom de la régie tout document bancaire, contrat, entente, l'assurance collective Desjardins ou autre document administratif nécessaire au bon fonctionnement de la régie.

Adoptée à la majorité

9. RÉSOLUTION 196-09-2020- LEVÉE DE LA SÉANCE

R. 196-09-2020

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Évelyne Charbonneau

QUE la séance soit levée.

Adoptée à la majorité

Je, M. Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code Municipal.

Président

Greffier



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest**